



2020-2021

TUTEURS DES PROFESSEURS STAGIAIRES D'ALLEMAND

**INFORMATIONS DIVERSES
ÉCHÉANCES
RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES**

Madame, Monsieur,

Votre rôle sera déterminant: soyez ici remerciés d'avoir accepté cette importante mission, qui vous a été confiée sur des critères de professionnalisme et de confiance.

Les professeurs stagiaires auront besoin d'un suivi *constant* et *très régulier* tout au long de l'année, et vous saurez leur prodiguer des conseils autant sur le plan de la préparation et la mise en œuvre des cours que sur leur positionnement dans ces nouvelles fonctions.

Toutes vos observations de cours donneront lieu à un écrit, même court : vous trouverez dans ce livret diverses informations sur la mission qui vous attend.

Il vous appartiendra de signaler aussi vite que possible les difficultés rencontrées par les stagiaires auprès de Madame Tisserand afin que le plan de formation puisse être adapté au plus près des besoins constatés.

Certaine que vous assurerez avec professionnalisme et conviction cette expérience, et que vous saurez y puiser un enrichissement de votre propre pratique du métier, je vous souhaite une excellente année scolaire 2020-2021.

Muriel Philippe
IA-IPR LVE-Allemand

Table des matières

Informations diverses & échéances 2020-2021	3
Plan de formation 2020-2021	4
Référentiel de compétences.....	5
Compétences communes à tous les personnels d'éducation	5
Compétences spécifiques aux professeurs.....	9
Bilan mensuel	12

Site de référence : à consulter régulièrement

- Pour **tous les stagiaires de LVE** : <https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/professeurs/stagiaires/>
- Pour les **stagiaires d'allemand** : <https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/ressources/allemand/professeurs/dallemand/stagiaires/>
- Pour les **tuteurs** : <https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/ressources/allemand/professeurs/dallemand/stagiaires/tuteurs/>

Le site est très régulièrement mis à jour : toutes les éventuelles modifications y figurent dans les meilleurs délais.

Contact

- **Florence Tisserand**
Florence.Tisserand@ac-orleans-tours.fr

Rappels

- Toutes vos observations de cours donneront lieu à un **écrit**, même succinct ;
- Vous **conserverez la trace de vos échanges avec le stagiaire** afin de pouvoir, le cas échéant, vous appuyer sur des écrits pour signaler un dysfonctionnement ;
- Vous n'hésitez pas, par ailleurs, à **signaler un dysfonctionnement, même s'il vous semble anodin.**

Référentiel de compétences

Ce référentiel vous est transmis ici accompagné de la déclinaison de chaque compétence pour les stagiaires d'ALLEMAND.

- 2 parties :
 - compétences communes à tous les personnels d'éducation
 - compétences communes à tous les professeurs
- les compétences seront à **évaluer selon la période de l'année**

Formation

- Le plan de formation détaillé est disponible sur le portail académique à la page : https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/ressources/allemand/professeurs_dallemand/stagiaires/formation/

Principales échéances 2020-2021

cf. également p. 4 du présent livret pour le plan de formation

- début septembre | → établir un calendrier d'observations réciproques
- courant de l'année | → assurer un suivi très régulier : travail sur les préparations de cours et les évaluations, observations réciproques

| → **une fois par mois : bilan à adresser à Florence Tisserand (cf. document p. 12 du présent livret)**
- novembre 2020 (date à préciser) | → Réunion IA-IPR / Formateur / Tuteurs
- janvier 2021 (date à préciser) | → Réunion IA-IPR / Formateur / Tuteurs : bilan intermédiaire (avec rapport écrit)
- avril 2021 | → rapport de synthèse
 - à établir en fonction du référentiel ci-après (p. 5)
 - à rédiger dans la matrice fournie par voie électronique
 - à signer
 - puis à envoyer par e-mail à l'IA-IPR

PLAN DE FORMATION 2020-2021

Date		Intitulé
Accueil institutionnel général		Parcours m@gistère
24/08/2020 Univ Orléans-LLSH Salle 275	Matin	Accueil par IA-IPR
	Ap-midi	Concevoir une séquence : les fondamentaux Les programmes en vigueur
25/08/2020	Journée	La posture du professeur, les premières heures de cours
26/08/2020	1h + 1h	Alterner présentiel et distanciel en LVE 1h : volet technique « classe virtuelle » 1h : volet Moodle débutant
	1h	Réunion IA-IPR, tuteurs, stagiaires (classe via)
Du 16 au 23/09/2020	1 sem	FOAD : Gestion du tableau et trace écrite
24/09/2020	Matin	Démarche actionnelle Enjeu culturel et éducatif Problématique
	Ap-midi	Succession des séquences et progression annuelle La trace écrite
01/10/2020	Matin	Compréhension de l'écrit : choix des supports et entraînement
	Ap-midi	Compréhension de l'oral : choix des supports et entraînement
08/10/2020	Matin	L'évaluation : quand ? comment ? dans quel but ?
	Ap-midi	Le format des épreuves certificatives Grilles critériées, descripteurs CECRL Correction de copies et formulation des appréciations
05 ou 12/11/2020	Matin	Écrit réflexif : CM
	Ap-midi	Écrit réflexif : TD
Du 12 au 18/11/2020	1 sem	FOAD : Le travail à la maison
19/11/2020	Matin	L'ENT - Conseils de classe, bulletins, rencontres parents-professeurs
	Ap-midi	Alterner présentiel et distanciel en LVE : volet Moodle intermédiaire
26/11/2020	Journée	Les stratégies d'expression

Date		Intitulé
03/12/2020	Matin	Travailler avec un manuel : développer un regard critique
	Ap-midi	Le lexique – La grammaire
17/12/2020	Journée	Intégration des outils numériques L'enseignement à distance
14/01/2020	Matin	Intégration de l'élément vidéo
	Ap-midi	Intégration de l'élément musical
21/01/2021	Matin	Les discriminations
	Ap-midi	Écrit réflexif : TD
28/01/2021	Journée	Construction de séquences destinées au cycle 4
11/02/2021	Matin	Construction de séquences et diversité des élèves
	Ap-midi	Les projets pluridisciplinaires et interdisciplinaires
18/02/2021	Matin	Valorisation de la discipline et calendrier du professeur d'allemand La certification DSD I
	Ap-midi	Les échanges scolaires et les projets de mobilité
11/03/2021	Matin	Qu'est-ce qu'un EPLE ?
	Ap-midi	Écrit réflexif : TD
18/03/2021	Matin	« Vous avez dit culture ? » Problématiser les contenus culturels et construire la compétence culturelle
	Ap-midi	La médiation
Du 17 au 24/03/2021	1 sem	FOAD : Prosodie, phonologie
25/03/2021	Matin	Spécificités du cycle 3
	Ap-midi	La prosodie et la phonologie
01/04/2021	Journée	Intégration d'une œuvre patrimoniale
08/04/2021	Journée	Les valeurs de la République
15/04/2020	Journée	Les troubles de l'apprentissage
20/05/2021	Matin	Construction de séquence : bilan
	Ap-midi	Posture professionnelle : bilan

NB : Les formations se tiendront au **Lycée Benjamin Franklin à Orléans**.
Seules les journées « grisées » auront lieu à l'INSPE.

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES : B.O. N°30 DU 25 JUILLET 2013

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2020-2021...
1. Faire partager les valeurs de la république	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. • Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres. 	<ul style="list-style-type: none"> • adopter une posture <i>professionnelle</i> : fonctionnaire d'État (notion de <i>serviteur</i> de l'Institution) • s'approprier et véhiculer les valeurs de l'École républicaine : laïcité, neutralité, égalité et mixité, progrès et réussite de <i>tous</i> les élèves • ne pas véhiculer l'image de l'allemand comme discipline élitiste
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'École, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens. • Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'École et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation. 	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les différents textes (ministériels et académiques) qui régissent la politique des langues vivantes (cf. portail académique allemand) • inscrire dans ce cadre les actions de promotion de l'allemand • savoir se positionner dans la chaîne hiérarchique et adopter la posture adéquate selon les situations
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte. • Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. • Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> • consulter des ouvrages spécialisés (cf. bibliographie régulièrement mise à jour sur l'espace réservé du site académique allemand) • connaître les apports récents des sciences cognitives sur les processus d'apprentissage
4. Prendre en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves. • Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap. • Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • prendre rapidement conscience de la nécessité de la différenciation et l'intégrer progressivement dans les cours jusqu'à ce qu'elle devienne systématique • solliciter les interlocuteurs idoines dès que percent des signes de décrochage

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2020-2021...
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif. • Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. • Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique, etc.), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives. • Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> • connaître le projet d'établissement • faire connaître aux élèves les programmes de mobilité • pour les sections bilangues : travailler avec le(s) professeur(s) d'anglais • assister au conseil pédagogique et aux réunions d'équipe interlangue
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	<ul style="list-style-type: none"> • Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. • Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. • Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle. • Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. • Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. • Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. • Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage. • Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles. 	<ul style="list-style-type: none"> • s'appuyer sur le règlement intérieur et les rituels de classe posés en début d'année pour créer un climat de classe propice à l'apprentissage • considérer le cours de LVE comme une occasion privilégiée de confrontation à l'altérité et de déconstruction des stéréotypes • <u>bienveillance et fermeté</u> envers tous les élèves

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2020-2021...
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	<ul style="list-style-type: none"> Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle. Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise de la langue française correction de la rédaction en langue française (commentaires sur les copies, bulletins...) intelligibilité de la rédaction du cahier de textes
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> exposition maximale des élèves à la langue allemande (rituels de classe, consignes) dès le début de l'apprentissage
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	<ul style="list-style-type: none"> Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs. Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative. Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former. 	<ul style="list-style-type: none"> utiliser les ressources numériques pour exposer les élèves à des supports authentiques utiliser les outils numériques dans la préparation des séquences et séances (manipulation de supports audio, vidéo, iconographiques...) utiliser de façon pertinente les TICE en cours (focaliser l'attention des élèves, rendre une tâche vraisemblable, etc.)
10. Coopérer au sein d'une équipe	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives. Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation. Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> travail avec l'équipe interlangue de l'établissement en fin d'année scolaire, aller assister à des cours d'autres LVE (demander l'accord des professeurs concernés)
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	<ul style="list-style-type: none"> Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation. Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre. Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs. Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> assister au moins une fois à une commission permanente et à un conseil d'administration (demander l'autorisation au chef d'établissement)

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de compétences (B.O. n°30 du 25.07.2013)	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2020-2021...
12. Coopérer avec les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. • Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel. • Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> • dans le remplissage du cahier de texte, formuler les attentes pour qu'elles soient intelligibles par les parents • lors des réunions parents-professeurs : adopter une attitude courtoise et professionnelle, analyser les compétences de l'élève en partant de ses points forts et proposer des axes de travail réalistes
13. Coopérer avec les partenaires de l'école	<ul style="list-style-type: none"> • Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires. • Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux. • Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement. 	<ul style="list-style-type: none"> • connaître les possibilités de mobilités individuelles et collectives ; encourager les élèves à y participer
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques. • Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques. • Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. • Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • tenir compte des conseils prodigués par le tuteur et par le formateur • adopter une démarche réflexive pour chaque séance : faire un bilan, analyser les points forts et les écueils, proposer d'autres approches • solliciter, le cas échéant, un complément de formation selon les besoins identifiés

Compétences communes à tous les professeurs

Ces précisions sont données **à titre indicatif et ne sauraient être exhaustives** : elles signalent des points s'accumulant successivement et qui, s'ils ne sont pas suffisamment maîtrisés à la date indiquée, doivent **impérativement donner lieu à un signalement**.

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de Compétences	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2020-2021		
		fin septembre 2020	en janvier 2021	en fin d'année scolaire
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques. • Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant. • Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement. <p>En particulier, au collège . Accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.</p> <p>En particulier, au LEGT . Articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • correction de la langue allemande • connaissances des programmes (collège et lycée) • connaissances du CECRL (vigilance pour les PLCS non issus du Master MEEF) 	<ul style="list-style-type: none"> • bonne connaissance du nouveau Socle Commun et des nouveaux programmes • bonne connaissance des épreuves et des attendus du baccalauréat 	<ul style="list-style-type: none"> • adéquation entre la connaissance des attentes et la programmation des cours • participer à la promotion de la discipline • Collège : participer à la liaison école-collège • Lycée : informer sur les LV dans les filières du supérieur
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. • Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. • Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève. 	<ul style="list-style-type: none"> • usage d'un registre de langue <u>soutenu</u> • <u>exigence permanente</u> envers le niveau de langue utilisé par les élèves (en français comme en allemand) • renseignement du cahier de texte grâce à des formulations qui permettent aux élèves et aux familles de comprendre exactement quelles compétences sont attendues 		

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de Compétences	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2020-2021		
		fin septembre 2020	en janvier 2021	en fin d'année scolaire
P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	<ul style="list-style-type: none"> Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation. Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers. Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances. Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées. Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées. <p>En particulier, au lycée</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur. Contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur. 	<ul style="list-style-type: none"> travail par activités langagières notion de tâche et d'approche actionnelle préparation de séquences organisées en séances (y compris avec un manuel) séquences articulées autour d'une problématique et organisées selon des contenus culturels spécifiques à l'aire germanophone 	<ul style="list-style-type: none"> notion de progression entre les séquences / progression annuelle introduction progressive de la différenciation articulation entre les activités langagières pour mieux répondre au profil des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> réflexion aboutie sur les processus d'apprentissage et d'acquisition introduction systématique et pertinente de la différenciation (notamment en Terminale: toutes les notions du programme ont été abordées)
P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la	<ul style="list-style-type: none"> Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités. Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des 	<ul style="list-style-type: none"> mise en place d'un climat de classe propice au travail instauration de « rituels de classe » 	<ul style="list-style-type: none"> maîtrise de la gestion de classe (climat propice aux apprentissages et soin apporté au progrès de chaque élève) faculté à faire appel à d'autres interlocuteurs (PP, CPE, chef, parents) 	

Compétences professionnelles	Attentes du Référentiel de Compétences	Et plus spécifiquement pour les stagiaires d'allemand 2020-2021		
		fin septembre 2020	en janvier 2021	en fin d'année scolaire
socialisation des élèves	<p>apprentissages.</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs. Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques. Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent. 	<ul style="list-style-type: none"> suivi et valorisation du travail de chaque élève trace écrite pour chaque séance remplissage quotidien et intelligible du cahier de texte 	<ul style="list-style-type: none"> présentation et incitation à la participation aux programmes de mobilité (Sauzay, Voltaire, Heine) s'appuyer sur les contenus et la problématique de chaque séquence pour développer l'esprit critique et la réflexion des élèves 	
P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	<ul style="list-style-type: none"> En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages. Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis. Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation. Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes. Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> distinguer chaque activité langagière être vigilant sur la distinction entre <i>entraînement</i> et <i>évaluation</i> évaluer selon des grilles critériées (lien entre barème et descripteurs du CECRL) 	<ul style="list-style-type: none"> programmer son évaluation (diagnostique, formative, sommative, certificative) mettre en place des activités de remédiation spécifiques positionner chaque élève à un niveau du CECRL dans chaque activité langagière : <ul style="list-style-type: none"> Collège : renseigner le domaine 1 du socle Lycée : utiliser les grilles de type baccalauréat 	<ul style="list-style-type: none"> pouvoir expliciter ses évaluations aux parents et aux partenaires de l'École pouvoir justifier ses critères d'évaluation selon les objectifs fixés Collège : renseigner le domaine 2 du Socle commun

BILAN MENSUEL

À envoyer par e-mail Florence.Tisserand@ac-orleans-tours.fr ; une version numérique vous sera envoyée par e-mail et se trouve en téléchargement au format Word sur la page https://www.ac-orleans-tours.fr/pedagogie/interlangues/ressources/allemand/professeurs_dallemand/stagiaires/tuteurs/

Posture : <ul style="list-style-type: none"> • ponctualité • voix, gestuelle • déplacement 	
Capacité à fédérer le groupe, circulation de la parole	
Phases de cours : <ul style="list-style-type: none"> • Mise au travail • Dynamique du cours • Consignes • Pertinence et cohérence des activités 	
Adaptabilité : <ul style="list-style-type: none"> • prise en compte des besoins des élèves • gestion de l'imprévu 	
Pertinence des apports langagiers : <ul style="list-style-type: none"> • greffes • lexique • grammaire • phonologie 	
Réactivation	
Place du français	
Gestion du tableau	
Choix des supports : ancrage culturel Problématique Variété des activités langagières	
Adéquation de la démarche adoptée par le professeur avec l'approche actionnelle	
Évaluation <ul style="list-style-type: none"> • prise en compte du niveau des élèves • critérisation 	
Relation tuteur/stagiaire <ul style="list-style-type: none"> • prise en compte des conseils • fréquence des observations • présentation des préparations 	
Intégration dans l'équipe éducative	
Observations complémentaires (« efficacité du cours »)	